

Arrondissement
La Châtre

Commune de
CREVANT

L'an deux mil six, le 17 novembre à 20 heures le Conseil Municipal,
légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de
Monsieur Michel Pirot, Maire
Etaient présents : M Pierre Guy Tribet, Michel Pirot, Michel Pagnard,
Guy Chatelin, Michel Langlois, Lilaine Meillan, Daniel
Daudon, Martine Lamy, Philippe Pigois, Annie Tribet, Pascale Drochon,
Marie Thérèse Tardivaud, Pierre Perrin
Formant la majorité des membres en exercice
Absents : Daniel Yvernault

OBJET

Ligne Grande
Vitesse Limoges
Poitiers

Mme Martine Lamy a été élue secrétaire

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du
Sénateur François Gerbaud et du Président du Conseil Général Louis
Pinton, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande
vitesse Limoges-Poitiers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui
risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et,
en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des
département du grand centre soit près de 1,8 million d'habitants

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et
départementale de Commerce et de l'Industrie, a déjà fait connaître sa posi
tion sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire

Demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'améliora
tion et la modernisation de la voie
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord
et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement
économique

Fait et délibéré les jour, mois, an ci dessus

Pour copie conforme

Reçu à la Sous-Préfecture

le 21 NOV 2006



LE MAIRE (Adjoint)